

Chers parents,

Voici quelques précisions concernant la rentrée :

RENTREE : lundi 2 septembre

GARDERIE :

Le matin, accueil à partir de 7 h 30.

Le soir : garderie jusqu'à 18 h (18h20 sur justificatif professionnel) ; pour les CP, CE, CM : étude de 17 h 15 à 18 h (sauf le vendredi). **Afin que les départs intempestifs ne perturbent pas le travail des enfants durant le temps d'étude, si votre enfant va en étude, vous ne pourrez venir le chercher qu'à 18 h.**

L'étude et la garderie sont gratuites mais réservées aux enfants dont les parents ne peuvent se libérer à 17 h.

Le soir, qu'ils aillent à l'étude ou à la garderie, les élèves de l'Annexe ne pourront quitter la cour du collège et se rendre à l'Immaculée Conception qu'avec le rang prévu à cet effet. Si votre enfant est en classe de CM, nous lui permettrons de quitter seul nos établissements avec une autorisation écrite de votre part.

L'étude et la garderie s'arrêtent à 18 h précises (18h20 pour la garderie sur justificatif professionnel).

Si votre enfant est en garderie, vous pouvez venir le chercher à votre convenance entre 16h40 et 18h en sonnant sur « garderie » à l'interphone de l'école.

CANTINE :

Elle vous sera facturée en fin de mois en même temps que la scolarité ; pour la maternelle 4 € 50 le repas, pour le primaire : 4 € 65. Pour les familles de 3 enfants et plus, le repas est au prix de la maternelle.

Il faudra nous signaler dès la rentrée quels jours de la semaine vos enfants déjeunent à la cantine. **Ces jours doivent être fixes pour toute l'année scolaire. Les repas étant commandés à l'avance, un enfant non inscrit à la cantine ne pourra y déjeuner que de façon très exceptionnelle.**

L'école fournit un goûter l'après-midi moyennant 4 € 20 par mois pour ceux qui le désirent. Il sera facturé avec la cantine.

Chèques à l'ordre de : O.G.E.C Saint-Joseph ; une boîte aux lettres est installée à cet effet sous le cloître.

MANUELS SCOLAIRES :

L'école prête les livres aux enfants qui doivent en prendre soin ; seuls les fichiers sont facturés. Par contre, en fin d'année scolaire si un manuel est rendu abîmé, il sera facturé pour en permettre le remplacement.

ECONOMAT :

La municipalité de Lectoure prend en charge une partie des frais de fonctionnement des classes maternelles et primaires mais seulement pour les enfants habitant Lectoure. Nous ne recevons donc rien pour la plupart des enfants des communes extérieures. Ceci nous pose quelques problèmes budgétaires.

Les parents ont à régler la contribution des familles, les fichiers, les fournitures scolaires et le goûter s'il est pris à l'école. La cotisation APEL (association des parents d'élèves) est facultative.

• **La contribution des familles** comprend les frais d'investissement et les frais de fonctionnement (entretien, chauffage, électricité, personnels non enseignants, manuels, photocopies, cotisation à l'Enseignement Catholique...). A partir de cette rentrée, la contribution est fonction du quotient familial avec une réduction de 20 % pour le 2ème enfant et gratuite à partir du 3ème.

• Pour **les activités annexes** : théâtre, cirque, cinéma, déplacements sportifs, animations diverses... nous vous demandons une participation de 25 € par enfant pour toute l'année scolaire. Merci de faire **un chèque à part à l'ordre d'Immaculée Conception** (animations) et de le remettre à l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée.

- Assurance scolaire : elle est collective et comprise dans la contribution des familles.

FOURNITURES SCOLAIRES :

Une partie du matériel est à acheter par les parents (document joint) ; l'autre partie est fournie par l'école et facturée sur la note d'économat.

Merci d'écrire le nom des enfants sur le matériel, de couvrir livres et fichiers dès la rentrée.

QUELQUES INFORMATIONS :

Les enfants doivent arriver à l'heure ; tout retard pénalise l'enfant et perturbe le travail de la classe.

L'école est fermée durant les heures de classe et l'interclasse de midi.

• En maternelle, CP, CE, CM1 de l'Immaculée :

- 8 h 30 pour les activités pédagogiques complémentaires s'ils sont concernés,
- 9 h à 12 h pour la classe le matin et 13 h 30 à 16 h 40 pour la classe l'après-midi.

• L'entrée et la sortie se font exclusivement par la rue Saint-Gervais (porte verte).

• En CM1/CM2 et CM2 à l'Annexe :

- 8 h 15 à 12 h pour la classe le matin (8 h 30 le lundi)
- 13 h 55 à 16 h 50 pour la classe l'après-midi (13 h 30 à 16 h 30 le vendredi).

Dans toutes les classes, toute absence doit être signalée dès le matin par mail directement à l'enseignant de la classe.

Pour toutes sorties de l'établissement, nous ne remettons vos enfants à une autre personne qu'avec une autorisation écrite de votre part.

Pour les dispenses de sport, nous vous demandons d'apporter un certificat médical.

- Les vêtements (vestes, pulls, manteaux...) doivent être marqués : le nom au stylo sur l'étiquette suffit.
- L'argent liquide doit être mis sous enveloppe en mentionnant le nom de l'enfant, la classe, l'objet du paiement et remis à un enseignant.

• Lire attentivement les circulaires envoyées par mail et/ou glissées dans les cartables.

• Veillez à ce que vos enfants n'apportent ni jouets, ni bonbons, ni bijoux, ni argent de poche à l'école. En cas de perte, l'école décline toute responsabilité.

• Pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas le droit de donner des médicaments à l'école sauf pour les cas exceptionnels pour lesquels une convention médicale (P.A.I) a été établie avec la médecine scolaire. Tout médicament dans le cartable est interdit.

• Vous pouvez rencontrer les enseignants tous les jours après la classe mais pour des entrevues un peu plus longues, il est préférable de prendre rendez-vous.

• Concernant les circulaires avec un coupon-réponse (sorties, photos, autorisations...) et dans un souci de bonne gestion, **chaque élève remettra son coupon à son professeur.** Pour les règlements, vous pouvez établir un chèque par famille.

• Dans le cadre du **Cycle Natation** (mai/juin), nous cherchons chaque année des parents volontaires pour encadrer les élèves.

Dans les jours qui suivront la rentrée, vous recevrez un calendrier des activités du trimestre et des réunions parents/professeurs.

Au nom de toute l'équipe éducative de l'école, je vous remercie de votre confiance, de votre coopération et vous assure de nos sentiments respectueux et dévoués.

Bonnes vacances à vos enfants.

Laurence Saubestre, chef d'établissement

Pour tous les élèves, de la petite section de maternelle au CM2 : rentrée à 9 h à l'Immaculée Conception, 21 rue Saint-Gervais, le lundi 2 septembre.